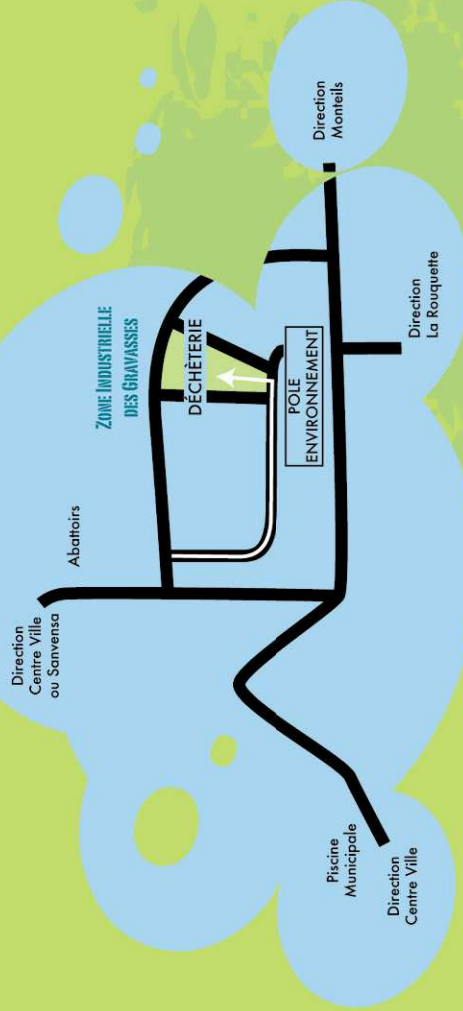


## LOCALISATION



les ordures ménagères - les déchets collectés en tri sélectif - les déchets putrescibles - les déchets à risque (bouteilles de gaz, extincteurs, armes) - les éléments entiers de véhicules - les déchets amiantés - les déchets radioactifs (sauf radiographies) - les pneus - les déchets spéciaux inflammables ne figurant pas dans la liste des déchets spécifiques des ménages.



## EXTRAIT DU RÈGLEMENT

**L'accès à la déchèterie est limité aux véhicules de tourisme avec ou sans remorque et à tout véhicule dont le PTAC est inférieur à 3,5 T. Il est demandé aux usagers de décharger leur véhicule et de trier leurs déchets conformément à la liste énumérée précédemment.**

**À DISPOSITION DES HABITANTS DE**  
Laramière  
La Rouquette  
Maleville  
Martiel  
Morlhon le Haut  
Promilhanes  
Savignac  
Toulonjac  
Vailhourles  
Villefranche de Rouergue

# DÉCHÈTERIE DES PARTICULIERS

LE RELAIS **écomobilier** Corepile

Communauté de Communes du Vizefranchois  
BP 421 - Chemin de Treize Pierres  
12204 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE  
Tél. 05 65 65 08 01 - Fax 05 65 08 05  
Site internet : [www.cc-vizefranchois.fr](http://www.cc-vizefranchois.fr)

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
du lundi au samedi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
Fermé le dimanche et les jours fériés

# LES DÉCHETS ACCEPTÉS

## Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques : DEEE



## Verre



## Textiles



## Ferraille



## Carton



## Encombrants



## Papier



## Gravats



## Déchets verts



## Mobilier



## Bois valorisable



## Piles - Batteries - Radiographies



## Néons et ampoules



## Déchets spécifiques des ménages



Aérosols, acides, bases, solvants liquides, phytosanitaires, produits pâteux (peintures, colles), produits combustifs, emballages souillés ayant contenu des produits chimiques, filtres à huile.

## Huile végétale

(friture)



## Huile minérale

(vidange)



## Seringues

## Aiguilles

